

États financiers

The City of Saint John

Régie des services publics d'eau et d'égouts

31 décembre 2003



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	1
Fonds de fonctionnement – Bilan	2
Fonds de fonctionnement – État des résultats	3
Fonds de fonctionnement – État des capitaux propres	4
Fonds de capital et d'emprunt – Bilan	5
Fonds de capital et d'emprunt – État des capitaux propres	6
État de l'évolution du financement d'immobilisations	7
Notes afférentes aux états financiers	8-13

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**À Monsieur le Maire et aux membres du
Conseil municipal de The City of Saint John**

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de fonctionnement et du Fonds de capital et d'emprunt de la **Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John** au 31 décembre 2003 et les états des résultats, des capitaux propres et de l'évolution du financement d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution du financement d'immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal de The City of Saint John ainsi que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst + Young LLP

Saint John, Canada
1^{er} avril 2004

Comptables agréés

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2003	2002
	\$	\$
ACTIF		
	3 199 940	3 014 692
	1 354 383	--
5	--	156 821
	4 554 323	3 171 513
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
	2 780 738	1 029 824
	--	151 452
	41 902	42 415
11	519 686	454 798
	561 507	507 164
5	249 204	--
	4 153 037	2 185 653
4	401 286	985 860
	4 554 323	3 171 513

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Signé au nom du Conseil :

Maire

Président du Comité des finances

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre

Page		Budget 2003 (non vérifié) \$	Ch. réels 2003 \$	Ch. réels 2002 \$
	Produits			
	Frais aux usagers	18 893 963	18 144 395	16 301 466
	Frais imputés au fonds de fonctionnement général [note 5]			
12	Approvisionnement en eau aux fins de la protection contre l'incendie	1 614 000	1 614 000	1 925 000
12	Égouts pluviaux	1 416 174	1 416 174	1 541 174
		3 030 174	3 030 174	3 466 174
	Total des produits	21 924 137	21 174 569	19 767 640
12	Charges [note 5]			
	Approvisionnement en eau			
	Purification et traitement	928 700	752 384	728 291
	Transport et distribution	3 190 427	3 045 600	2 706 644
	Pompage	844 753	688 611	677 214
	Collecte et évacuation des eaux usées			
	Réseau de collecte des eaux usées	1 621 869	1 483 508	1 370 381
	Traitement et évacuation des eaux usées	2 301 541	2 319 016	2 026 960
	Facturation et perception	295 000	317 263	286 169
	Soutien opérationnel	1 685 845	1 512 214	1 692 994
	Ingénierie	938 107	817 206	578 002
12	Administration et services gouvernementaux généraux [note 5]	2 022 513	2 228 397	2 263 630
		13 828 755	13 164 199	12 330 285
	Services financiers			
	Intérêts sur la dette à long terme			
	Dette obligataire	1 620 427	1 525 268	1 421 356
	Autres dettes à long terme	49 312	49 312	68 468
	Versements en capital			
6	Dette obligataire	4 156 500	4 156 500	3 859 000
6	Autres dettes à long terme	278 484	278 484	260 279
	Escompte obligataire	150 000	243 104	82 236
6	Projets d'immobilisations financés au moyen du fonds de fonctionnement	1 870 240	1 870 240	1 686 175
12	Frais de financement à court terme [note 5]	300 000	454 536	144 581
	Réserve de l'entente relative à l'infrastructure	--	17 500	17 500
		8 424 963	8 594 944	7 539 595
	Total des charges et services financiers	22 253 718	21 759 143	19 869 880
	Excédent des produits (charges) découlant du fonctionnement	(329 581)	(584 574)	(102 240)
4	Excédent des produits des exercices antérieurs	329 581	329 581	435 523
4	Excédent des produits (charges) de l'exercice	--	(254 993)	333 283

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page		2003	2002
		\$	\$
	Capitaux propres au début de l'exercice	985 860	1 088 100
	Ajouter :		
3	Excédent des produits (charges) de l'exercice	(254 993)	333 283
		730 867	1 421 383
	Retrancher :		
3	Excédent des produits des exercices antérieurs	(329 581)	(435 523)
2	Capitaux propres à la fin de l'exercice [note 4]	401 286	985 860

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2003	2002
	\$	\$
ACTIF		
2		
	249 204	--
11	183 916 788	166 201 270
	184 165 992	166 201 270
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
10		
	41 095 500	26 032 000
	573 774	832 384
	63 603	83 477
	41 732 877	26 947 861
2	2 244 228	6 413 201
	43 977 105	33 517 883
6	140 188 887	132 683 387
	184 165 992	166 201 270

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page		2003 \$	2002 \$
	Capitaux propres au début de l'exercice	132 683 387	125 620 324
	Dette remboursée au cours de l'exercice au moyen du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts		
3	Dette obligataire	4 156 500	3 859 000
3	Ministère de l'Expansion industrielle régionale	258 610	241 419
3	Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	19 874	18 860
		4 434 984	4 119 279
	Contributions d'aide à la construction Gouvernement provincial	1 157 815	919 382
	Achat d'immobilisations au moyen du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	42 461	338 227
3	Projets d'immobilisations financés au moyen du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	1 870 240	1 686 175
5	Capitaux propres à la fin de l'exercice	140 188 887	132 683 387

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU FINANCEMENT
D'IMMOBILISATIONS**

Exercices terminés les 31 décembre

	2003 \$	2002 \$
Sources		
Émission d'obligations non garanties	19 220 000	7 700 000
Contribution du gouvernement provincial	1 157 815	919 382
Augmentation du montant dû au fonds de fonctionnement général	--	743 900
Achat d'immobilisations au moyen du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	42 461	338 227
Dette remboursée au moyen du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	4 434 984	4 119 279
Projets d'immobilisations financés au moyen du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	1 870 240	1 686 175
	26 725 500	15 506 963
Utilisations		
Diminution des montants dus au fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	406 025	2 115 118
Diminution des montants dus au fonds de fonctionnement général	4 168 973	--
Remboursement de dettes	4 434 984	4 119 279
Dépenses en immobilisations	17 715 518	9 272 566
	26 725 500	15 506 963

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés de façon à ce qu'ils soient conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables prescrits aux municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Affaires municipales et de l'Environnement.

Présentation des états financiers

Les états financiers de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds. Le fonds de fonctionnement fait état du fonds de roulement et des résultats de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts; le fonds de capital et d'emprunt fait état de son placement dans des immobilisations et de sa dette à long terme impayée.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les fonds reçus dans le cadre de programmes d'aide aux immobilisations, d'ententes de partage des coûts ou de renoncations au remboursement de prêts sont traités comme des ajouts aux capitaux propres des immobilisations.

La Régie des services publics d'eau et d'égouts ne comptabilise pas l'amortissement de ses immobilisations, mais impute aux résultats un montant équivalant au remboursement annuel de ses dettes et porte ce montant au crédit des capitaux propres des immobilisations. La Régie des services publics d'eau et d'égouts impute également aux résultats tous les projets d'immobilisations financés au moyen des fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

Comptabilité d'exercice

La Régie des services publics d'eau et d'égouts utilise la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la comptabilisation des produits et des charges.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

1. CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Comptabilisation d'un excédent ou d'un déficit à la fin de l'exercice

L'article 189(4) de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick exige que la Régie des services publics d'eau et d'égouts établisse des tarifs entraînant un budget triennal équilibré. De plus, l'alinéa 189(5)b) stipule que, s'il existe un excédent ou un déficit à la fin d'un exercice, il faut répartir ce dernier sur une période de trois ans à partir du second exercice qui suit.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Régie des services publics d'eau et d'égouts représentent des justes valeurs approximatives en raison de leurs courtes échéances et conditions de crédit normales. Les débiteurs de la Régie des services publics d'eau et d'égouts ne représentent pas une concentration importante du risque de crédit, parce que ces comptes sont dus par un grand nombre d'usagers et sont assujettis à des conditions de crédit normales. Étant donné que la dette à long terme a fait l'objet d'arrangements avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et qu'elle n'est pas renégociable, nous n'avons pas déterminé la juste valeur de la dette à long terme ayant pu être affectées par une diminution des taux. À la fin de l'exercice, la Régie des services publics d'eau et d'égouts n'était exposée à aucun risque lié à des instruments dérivés

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

2. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les obligations non garanties et autres dettes à long terme comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt		Durée en années	Solde 2003	Solde 2002
	%			\$	\$
1993	5,500	à 7,875	10	--	268 000
1994	8,000	à 9,750	10	219 500	439 000
1995	6,250	à 7,875	10	834 000	1 251 000
1996	3,625	à 6,625	10	765 000	1 020 000
1997	4,125	à 6,000	10	2 036 000	2 545 000
1998	5,250	à 5,625	10	1 890 000	2 268 000
1999	5,200	à 5,750	10	3 618 000	4 221 000
2000	6,100	à 6,400	10	2 191 000	2 504 000
2001	2,450	à 5,500	10	3 392 000	3 816 000
2002	3,375	à 5,750	10	6 930 000	7 700 000
2003	3,050	à 5,000	10	6 540 000	--
2003	2,750	à 5,125	10	12 680 000	--
Dettes obligataires				41 095 500	26 032 000
1975	7,12		30	573 774	832 384
Ministère de l'Expansion industrielle régionale				573 774	832 384
1965	5,38		40	4 438	6 498
1966	5,38		40	895	1 195
1966	5,38		40	58 270	75 784
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités				63 603	83 477
				41 732 877	26 947 861



NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

**2. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG
TERME [suite]**

Le montant global des paiements en capital requis sur la dette à long terme de la Régie des services publics d'eau et d'égouts au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2004	6 108 466
2005	5 909 796
2006	5 909 614
2007	4 919 000
2008	4 410 000

Les immobilisations comprennent un montant de 5 885 678 \$ [8 590 436 \$ en 2002], dont le financement n'était pas assuré en fin d'exercice.

3. AUTRES CRÉDITEURS

	2003 \$	2002 \$
Payes de vacances	218 786	208 309
Indemnités de retraite	300 900	246 489
	519 686	454 798

La Régie des services publics d'eau et d'égouts constitue une provision pour tous les congés accumulés mais non payés.

Tous les employés de The City of Saint John prenant leur retraite ont droit à une prime de retraite équivalant à un mois de salaire par cinq années de service, jusqu'à concurrence d'un maximum de six mois. Nous avons modifié le programme pour offrir à certains employés une option de paiement avant la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'indemnités de retraite de ces employés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

4. EXCÉDENT DU FONDS DE FONCTIONNEMENT

L'excédent ou le déficit de chaque exercice est réinséré dans les produits au cours de la période triennale à partir du second exercice qui suit. Les soldes à la fin de chaque exercice s'établissent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
1999	--	22 800
2000	290 565	581 130
2001	32 431	48 647
2002	333 283	333 283
2003	(254 993)	--
	401 286	985 860

**5. OPÉRATIONS AVEC LE FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DE THE CITY OF SAINT JOHN**

Le fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts a effectué un remboursement de 1 498 632 \$ [1 262 000 \$ en 2002] au fonds de fonctionnement général au titre de sa quote-part des frais de fonctionnement gouvernementaux généraux. Nous imputons par ailleurs au fonds de fonctionnement général les frais relatifs aux égouts pluviaux et à l'approvisionnement en eau aux fins de la protection contre l'incendie.

Des intérêts sont imposés chaque mois sur les soldes entre le fonds d'administration générale et la Régie des services publics d'eau et d'égouts.

Le transfert des coûts d'eau de la Régie des services publics d'eau et d'égouts s'inscrit dans les limites maximales permises par la réglementation d'après le pourcentage applicable des dépenses liées au réseau d'eau de la population.

The City of Saint John
Régie des services publics d'eau et d'égouts

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2003

6. COMPTES INTERFONDS

Tous les comptes interfonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2003 représentent des opérations courantes et sont conformes à la politique établie par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

